

## ELECTIONS MUNICIPALES

DES 15 & 22 MARS 2020

### EMPLACEMENTS DES PANNEAUX ELECTORAUX

#### 23 Emplacements Obligatoires

- 01/GROUPE SCOLAIRE VELPEAU - rue Jeanne d'Arc **pieux**
- 02/MAISON DES ANS TONIQUES – 21 Villa Domas
- 03/GROUPE SCOLAIRE ANDRE PASQUIER
- 04/GROUPE SCOLAIRE LA FONTAINE - 12 rue Pierre Kohlmann
- 05/MATERNELLE JEAN MOULIN - 9 rue Jean Moulin
- 06/GROUPE SCOLAIRE FERDINAND BUISSON - 1, rue Augusta (sur les grilles du groupe scolaire)
- 07/GARE METRO ANTONY - Place Auguste Mounié –
- 08/CENTRE AERE PARC HELLER - 6 rue Prosper Legouté
- 09/GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY - avenue Armand Guillebaud
- 10/ESPACE VASARELY – Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
- 11/ECOLE PRIMAIRE BLANGUERNON -rue des Grouettes
- 12/ECOLE MATERNELLE ANDRE CHENIER - **pieux**
- 13/GROUPE SCOLAIRE PAUL BERT angle rue Prosper Legouté+ maternelle PAUL BERT avenue Jean Monnet
- 14/GROUPE SCOLAIRE PAJEAUD - entre Maternelle et Primaire
- 15/ECOLE VAL DE BIEVRE - rue Adolphe Pajeaud
- 16/GROUPE SCOLAIRE NOYER DORE - Bld des Pyrénées (sur grille d'entrée)
- 17/GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE - rue Anatole France (sur grille d'entrée à droite)
- 18/GROUPE SCOLAIRE DUNOYER DE SEGONZAC - entrée **pieux**
- 19/GROUPE SCOLAIRE LES RABATS - 173, rue des Rabats
- 20/ANDRE MALRAUX - rue Léon Jouhaux **pieux**
- 21/CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD – 140 ave. de la Division Leclerc
- 22/HOTEL DE VILLE D'ANTONY – Parking aérien rue des champs
- 23/GYMNASE DESCARTES – rue Pierre Gilles de Genes

#### 6 Emplacements Supplémentaires

- 01/GARE CROIX DE BERNY - grille du métro (gauche)
- 02/GARE PARC DE SCEAUX - grille de droite
- 03/FONTAINE MICHALON -
- 04/MEDIATHEQUE ARTHUR RIMBAUD
- 05/PLACE DU MARCHÉ
- 06/75 rue MAURICE LABROUSSE (devant ex.LOCAL PARCS ET JARDINS) -

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE D’ASNIERES SUR SEINE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	MAIRIE - contre les grilles du parc
02	7 et 36	Ecole Elémentaire MAURICEAU - rue Edmé Périer
03	3, 9 et 12	Ecole Elémentaire H.G FONTAINE - entre le 2bis et 4 rue Fontaine
04	2 et 39	CENTRE ADMINISTRATIF ET SOCIAL - 16 place de l’Hôtel de Ville
05	13 et 14	Ecole Elémentaire AULAGNIER - 87 rue Pierre Boudou
06	8 et 10	Ecole Elémentaire VOLTAIRE - 60 rue de la Comète
07	11	Ecole Saint Exupéry - 29 rue de Prony
08	19 et 20	Ecole Elémentaire Simone VEIL - 14 rue Magenta
09	21 et 22	Ecole Elémentaire MICHELET "B" - 46 rue Michelet
10	23	Ecole Elémentaire MICHELET "A" - 185 avenue d’Argenteuil
11	24 et 25	Ecole Elémentaire JULES FERRY - 3 rue Jules Ferry
12	26 et 27	Ecole Elémentaire JULES FERRY - 5 rue Jules Ferry
13	31 et 30	Ecole Elémentaire H. POINCARÉ "A" et « B » - 23 - 25 rue Henri Poincaré
14	28 et 29	Centre ROBERT LAVERGNE - 11 rue Robert Lavergne
15	32 et 42	Ecole Elémentaire DESCARTES "B" et DESCARTES "A" - 2 rue des Mourinoux
16	33	Ecole Maternelle Ménéil - 203 rue du Ménéil
17	34	Ecole maternelle LE PARC - 111 bis boulevard Voltaire
18	35	Ecole Maternelle FONTAINE - 4 bis rue H.G Fontaine
19	37	Ecole Maternelle BOKANOWSKI – 20 rue Georges Guynemer
20	38	Ecole Maternelle Pierre BOUDOU – 16 rue Pierre Boudou
21	41	Ecole Maternelle MICHELET - 155 avenue d’Argenteuil
22	43	Ecole Elémentaire Elisabeth BADINTER – 9 rue Sarah Bernhardt
23	6	Ecole Maternelle REJANE - 4-6 rue de Nanterre
24	15	Ecole Elémentaire FLACHAT - 48 rue Chanzy
25	40	Ecole Elémentaire FLACHAT - 1 rue Henri Martin
26	17	Ecole Maternelle FLACHAT - 32 rue Parmentier
27	16	CENTRE ADMINISTRATIF ET SOCIAL Annexe - 21/23 rue de Belfort (contre les grilles du parc)
28	4	Ecole Maternelle NORMANDIE - 12 rue de Normandie
29	5 et 44	Ecole Maternelle NORMANDIE - 6 rue de Normandie
30	18	Ecole Elémentaire Jean d’ORMESSON - 2 rue Chanzy

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		
02		<b>NEANT</b>
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		

## LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

### COMMUNE DE BAGNEUX

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Ancienne Mairie	1 rue de la Mairie (BV N°1 et 22)
02	G. Scolaire M. Thorez	41 av Albert Petit ( BV N°2)
03	G. Scolaire A. PETIT	17 rue Pablo Neruda (BV N°3)
04	Ecole Paul Langevin	5 rue Louis Charles Boileau (BV N°4-5)
05	G. Scolaire H. WALLON	72 av, Jean-Marin-Naudin (BV N°7-10-11)
06	G. Scolaire J. CURIE	59 rue de Verdun (BV N°6-8-9-12-13)
07	Ecole Maternelle H. BARBUSSE	Av. L. Pasteur (BV N°14)
08	Collège H. BARBUSSE	69 ter av. A. PETIT (BV N°15-16)
09	G. Scolaire P.V.COUTURIER	26 av. P. Vaillant Couturier (BV N°17-18)
10	G. Scolaire P. ELUARD	1 Mail des Tertres - face au gymnase (BV N°19-20)
11	G. Scolaire M. CACHIN	4 Mail des Cuverons (BV N°21)

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Avenue Henri Ravera face Villa Auboin
02		Angle Avenue Henri Ravera / Rue de Kirovakan
03		Angle avenue Aristide Briand / rue des Blains (face RER)
04		Place de la Fontaine Gueffier
05		Rue du Docteur Schweitzer
06		Angle de l’avenue Louis Pasteur et de la rue de Verdun

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE BOIS-COLOMBES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	3-4	7, rue Félix-Braquet (Centre Charlemagne)
02	1-2	3, rue Félix-Braquet
03	6	62, rue Paul-Déroulède
04	5	23, rue Charles-Duflos
05	16	Esplanade Dolto (près de l’école F. Dolto, 104, rue Henry-Litolff)
06	7-8	67, rue Charles-Chefson
07	10	108-110, rue Charles-Chefson
08	11-12	136, rue de l’Abbé-Glatz
09	13-14	29, rue Gramme
10	17	Esplanade de l’école La Cigogne (11, rue du Moulin-Bailly)
11	18	Esplanade Vigny (2, allée Marc-Birkigt)
12	15	110, rue Pierre-Joigneaux
13	9	Allée de la Croix du Sud

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		7, avenue Chevreul
02		70, rue Charles-Duflos
03		Rue du Général-Leclerc (entre la Gare SNCF et la Petite Gare)
04		239, avenue d’Argenteuil

# LISTE DES EMPLACEMENTS D'AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

Scrutins 2020

### Emplacements réservés à l'affichage électoral

#### Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)

01 Bureaux	01 18 19 40 41	26 avenue André Morizet (Hôtel de ville)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
02 Bureau	03	26 rue de la Belle Feuille (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
03 Bureaux	02 04 05	2 rue Maître Jacques (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
04 Bureaux	06 07 16 17	92 rue Denfert Rochereau (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
05 Bureaux	08 09 10 11	52 rue Escudier (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
06 Bureaux	12 13 38 39	24 rue Fessart (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
07 Bureaux	14 15	40 rue Denfert Rochereau (Gymnase)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
08 Bureau	20 21 22 23 69	9 rue Paul Bert (Gymnase)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1, Boulogne-Billancourt 2
09 Bureau	24	210 rue Galliéni (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
10 Bureaux	25 26 27 28 29	34 bis/36 rue de Sèvres (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1, Boulogne-Billancourt 2
11 Bureaux	30 32 33	29 bis rue de Silly (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
12 Bureau	31	109 rue d'Aguesseau (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
13 Bureau	34	rue Petibon (Maison Waleska)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
14 Bureaux	35 37	31 rue Saint Denis (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
15 Bureau	36	48 rue des Abondances (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
16 Bureaux	42 43	Passage 11 rue de Clamart (Gymnase)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
17 Bureau	44	64 rue de la Saussière	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
18 Bureaux	45 46 47 48	85/87 rue Thiers (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1, Boulogne-Billancourt 2
19 Bureau	49	12/14 rue du Dôme (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
20 Bureaux	50 51	16 rue des Peupliers (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
21 Bureaux	52 53 54	85/87 rue du Point du Jour (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
22 Bureaux	55 56	30 rue de Seine	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
23 Bureaux	67 68	16 avenue Pierre Grenier (Ecole)	10ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
24 Bureaux	64 65	28-30 rue Yves Kermen (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
25 Bureaux	62 63	1384 rue du Vieux de Pont de Sèvres (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
26 Bureaux	60 61	72 allée du Forum (Ecole)	10ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
27 Bureaux	59 66	12/14 Traverse Jules Guesde (Ecole)	10ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
28 Bureau	67 68	20 rue Robert Doisneau (Ecole)	10ème	Canton Boulogne-Billancourt 2

#### Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)

01 Square Rhin et Danube	Angle avenue André Morizet et rue de Sèvres	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
02 Square des Frères Farman	71 rue de Silly	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
03 Trottoir	Angle rue de Bellevue et avenue du Maréchal Juin	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1, Boulogne-Billancourt 2
04 Parc des Glacières	rue de Meudon	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
05 Marché Billancourt	square Henri Barbusse	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
06 Avenue Pierre Lefaucheur	à l'entrée de l'avenue côté cours de l'île Seguin	10ème	Canton Boulogne-Billancourt 2
07 Trottoir	entre le 49 et le 51 route de la Reine	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
08 Place	Grand place, le long de la grille du parking	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
09 Entre la mairie et le centre commercial	Le long de la rue Galliéni	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1
10 Trottoir	92/94 rue Gabriel et Charles Voisin (Ecole)	9ème	Canton Boulogne-Billancourt 1, Boulogne-Billancourt 2

Soit au total 38 emplacements

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ÉLECTORAL 2020

COMMUNE DE ...BOURG-LA-REINE.....

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 et 3	53 boulevard du Maréchal Joffre
02	2	105 avenue du Général Leclerc ( Espace Kessel)
03	4	63 boulevard du Maréchal Joffre
04	5	12 rue de la Sarrazine
05	6 à 9	20-22 rue Jean-Roger Thorelle
06	10	18 boulevard Carnot
07	11	22 rue de la Villa Flamande
08	12	13 rue de la Fontaine Grelot
09	13	33 avenue du Petit Chambord
10	14	112 avenue du Général Leclerc ( Espace Dolto)

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Mairie - 6 Boulevard Carnot
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE CHÂTENAY-MALABRY

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	HOTEL DE VILLE	26 rue du Docteur le Savoureux
02	ECOLE P. BROSSOLETTE	59-63 rue Jean Longuet
03	GYMNASE BROSSOLETTE	rue du Général de Gaulle
04	ECOLE P. BROSSOLETTE	59-63 rue Jean Longuet
05	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	164 rue de la Division Leclerc
06	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	164 rue de la Division Leclerc
07	ECOLE THOMAS MASARYK MATERNELLE	4 rue Marie Bonneval
08	CRECHE MAGDELEINE RENDU	10 place François Simiand
09	ECOLE LEONARD DE VINCI	Avenue Léonard de Vinci
10	ECOLE JEAN JAURES	444 avenue de la Division Leclerc
11	ECOLE JEAN JAURES	444 avenue de la Division Leclerc
12	ECOLE JULES VERNE	Place de l’Enfance
13	ECOLE JULES VERNE	Place de l’Enfance
14	ECOLE JULES VERNE	Place de l’Enfance
15	COLLEGE P. BROSSOLETTE	57 rue Jean Longuet
16	ECOLE LES MOUILLEBOEUF	4/12 rue Gustave Robin
17	ECOLE P. BROSSOLETTE	59-63 rue Jean Longuet
18	CENTRE DE LOISIRS SUZANNE BUISSON	rue Saint-Exupéry
19	ECOLE PIERRE MENDES FRANCE	164 rue de la Division Leclerc

**VILLE DE CHATILLON**  
**EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE**

<b>N° DES BUREAUX DE VOTE DE LA COMMUNE</b>	<b>DESIGNATION ET EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE</b>
1	THEATRE DE CHATILLON - 3 Rue Sadi Carnot
2	PARC MUNICIPAL - 13 Rue de Bagneux
3	CENTRE JACQUES PREVERT - 21 Rue Gabriel Péri
4	MATERNELLE GAY LUSSAC - 20 Rue Gay Lussac
5	MATERNELLE JEAN JAURES - 62 Rue Jean Jaurès
6	ECOLE MARCEL DORET - 41 Avenue de la Paix
7	ECOLE MARCEL DORET - 41 Avenue de la Paix
8	ECOLE JOLIOT CURIE – 59 avenue Marcelin Berthelot
9	MAISON DES ENFANTS - 34 Rue Guy Moquet
10	MATERNELLE ARC-EN-CIEL – 6 allée Vauban
11	ECOLE LANGEVIN WALLON - 8 Rue Henri Gatinet
12	ECOLE LANGEVIN WALLON - 8 Rue Henri Gatinet
13	ECOLE JOLIOT CURIE - 3 Rue Guynemer
14	MATERNELLE JOLIOT CURIE - 6 Rue Jean Mermoz
15	THEATRE DE CHATILLON - 3 Rue Sadi Carnot
16	MATERNELLE DES SABLONS - Rue du Panorama
17	MATERNELLE DU PARC- 13 bis Rue de Bagneux
18	ECOLE GAMBETTA - 19 Rue Gambetta
19	MATERNELLE DES SABLONS - Rue du Panorama
20	ESPACE MAISON BLANCHE – 2, Avenue Saint Exupéry
21	ESPACE MAISON BLANCHE – 2, Avenue Saint Exupéry

3 panneaux facultatifs :

20 avenue de Paris	Square Jean Moulin
1 place de la Libération	Mairie
1 avenue de la Division Leclerc	Compagnie des eaux



# LISTE DES EMBLEMES D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE CHAVILLE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
<b>01</b>	<b>1</b> <b>Bureau centralisateur</b>	HOTEL DE VILLE (salle des mariages) 1456 avenue Roger Salengro
<b>02</b>	<b>2</b>	FERDINAND BUISSON (gymnase) 325 avenue Roger Salengro
<b>03</b>	<b>3</b>	FERDINAND BUISSON (préau) 325 avenue Roger Salengro
<b>04</b>	<b>4</b>	GYMNASE ALPHONSE HALIMI 21 rue de la Fontaine Henri IV
<b>05</b>	<b>5</b>	PAUL BERT (salle polyvalente) 1 Parvis des Ecoles
<b>06</b>	<b>6</b>	COLLEGE JEAN MOULIN (salle des permanences) 32 avenue de la Résistance
<b>07</b>	<b>7</b>	ECOLE « LE MUGUET » (préau) 2 rue du Colonel Marchand
<b>08</b>	<b>8</b>	ANATOLE FRANCE (gymnase) (et non ECOLE « LES IRIS » (préau) en raison de travaux de rénovation) 3 avenue Saint Paul
<b>09</b>	<b>9</b>	CLUB HOUSE « COLETTE BESSON » 2 rue Jean Jaurès
<b>10</b>	<b>10</b>	ECOLE « LES JACINTHES » (réfectoire au lieu du préau en raison des travaux de rénovation en cours) 47 avenue de la résistance
<b>11</b>	<b>11</b>	ATRIUM DE CHAVILLE 3 Parvis Robert Schuman
<b>12</b>	<b>12</b>	ESPACE « MOZAIK » 3 Parvis des Ecoles
<b>13</b>	<b>13</b>	ANATOLE FRANCE (gymnase) 3 avenue Saint Paul
<b>14</b>	<b>14</b>	MAISON DE LA JEUNESSE ET DE L’ENFANCE 23 rue Carnot
<b>15</b>	<b>15</b>	MJC-25 de la Vallée 25 rue des Fontaines Marivel

**Emplacements FACULTATIFS (affichage électoral dans le reste de la commune)**

<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
<b>01</b>		Pointe de Chaville, angle Pavé des Gardes
<b>02</b>		A la hauteur du N° 31, rue Anatole France
<b>03</b>		Rue de la Brise, entre l'ouvrage S.C.N.F, et la rue de la Chalandie
<b>04</b>		Avenue Sainte Adélaïde (angle rue Charles Alby)
<b>05</b>		Angle des rues Albert Perdreaux et d'Ursine

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE .....CLAMART.....

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01	1, 2 et 3	Place Hunebelle (devant salle des Fêtes)
02	4	7, rue Gathelot
03	5 et 35	11, Mail des Hauts Jardins
04	6, 7, 8 et 9	24 rue des Closiaux
05	10, 11 et 12	Rue Jules Ferry
06	13	154, avenue Jean Jaurès
07	14	216, avenue Jean Jaurès
08	15	Rue Condorcet
09	16	Petit Sentier des Rochers
10	17 et 18	43, rue d’Estienne d’Orves
11	19	70, rue d’Estienne d’Orves
12	20	97, rue de Fleury
13	21, 22 et 23	18-20 rue du Parc
14	24 et 25	7, rue de Vendée
15	26 et 27	9, rue de Bretagne
16	28 et 29	44, route du Pavé Blanc
17	30, 31, 32 et 33	Allée du Gymnase (rue de la Bourcillière)
18	34	Place Hunebelle (devant la Maison des Sports)

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE CLICHY LA GARENNE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (Réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote N°</b>	<b>Adresse</b>
01	1 et 30	Mairie de Clichy : 80, boulevard Jean Jaurès
02	2	Gymnase Henri Barbusse : 111, rue Henri Barbusse
03	3 et 20	École Jule Ferry mixte A : 7, rue Dagobert
04	4 et 6	Maternelle Mendès France : 53, rue Gaston Paymal
05	5	École Jules Ferry mixte B : 2 bis rue Dagobert
06	7	École Léopold Sédar Senghor : 17, rue Palloy
07	08	Espace Henri Miller : 3, rue du Docteur Calmette
08	09	École Victor Hugo mixte B : 6, rue Foucault
09	10 et 13	École Victor Hugo mixte A : 2, rue Foucault
10	11	École maternelle Victor Hugo : 9, rue Foucault
11	12	Foyer Gaston Roche : 8, rue Pierre et Marie Curie
12	14	École Maternelle Condorcet : 18-20 rue de Belfort
13	15	Maison des associations : 80, Boulevard du Général Leclerc
14	16	École Maternelle Jean Jaurès : 5, rue René Vézuel
15	17 et 18	École Jean Jaurès : 14 rue Alexandre Antonini
16	19	Pavillon Vendôme : 7, rue du Landy
17	21 et 22	École primaire Aragon : 9, rue Willy Brandt
18	23	Centre de loisirs les petits acrobates : 3, rue Georges Seurat
19	24 et 25	Maternelle Annie Fratellini : 29, avenue Claude Debussy
20	26	École Pasteur mixte A : 4, rue Ferdinand Buisson
21	27	Ecole Pasteur mixte B : 2, rue Ferdinand Buisson
22	28 et 29	Ecole maternelle Prévert : 20-22, rue des cailloux
23	31	Collège Van Gogh : 19, rue Gustave Eiffel
24	32	École maternelle Pasteur : 6 rue Ferdinand Buisson
25	33	Ecole maternelle Fournier : 11, rue Fournier

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE COLOMBES

Emplacements OBLIGATOIRES (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	À côté de l’Hôtel de Ville rue de la liberté
02	2	À côté de l’école Maintenon élémentaire B (ex maternelle) 3, rue des Glycines
03	3	À côté du gymnase de l’école Maintenon élémentaire 42, rue Saint Denis
04	4 et 5	À côté de l’école Victor Hugo élémentaire 58, rue des écoles
05	6	Victor Hugo maternelle 108 rue des Champarons
06	7 et 8	À côté de l’école Hoche élémentaire 119, rue Hoche
07	9, 10,11	À côté de l’école Lazare Carnot élémentaire 18, rue des Monts Clairs
08	12	À côté du Tribunal d’instance 9, rue Gabriel Péri
09	13	À côté de l’école Léon Bourgeois élémentaire A 7, rue Léon Bourgeois
10	14 et 15	À côté de l’école Jules Verne maternelle 189, rue des voies du Bois
11	16	À côté de l’école Anne Franck maternelle 288, rue d’Estienne d’Orves
12	17 18	À côté de l’école Léon Bourgeois élémentaire B 3, rue Léon Bourgeois
13	19 et 20	À côté de l’école Georges Pompidou, au niveau du n° 88 (devant les barrières vertes)
14	21	À côté de l’école Gustave Bienvêtu maternelle 12/16, rue Lazare Carnot
15	22 et 23	Rue Jean Jacques Rousseau, après le n°35 devant l’air de jeux, rue JJ Rousseau
16	24 25	À côté de l’école Langevin Wallon maternelle 29/31, rue Jules Michelet
17	26	À côté de l’école Camille Claudel maternelle 46, rue Jules Michelet
18	27	À côté de l’école Jean Moulin maternelle 56/58, rue d’Estienne d’Orves
19	28, 29, 30 31	À côté des écoles Henri Martin maternelle et élémentaire 325/329, rue Gabriel Péri
20	32 et 33	À côté de l’école Simone Veil 1-3 rue Marguerite Yourcenar
21	34 et 35	À côté de l’école Tour d’Auvergne maternelle et élémentaire 10, rue Legnano
22	36 et 37	À côté de l’école Charles Péguy élémentaire B 280, rue du Président Salvador Allende
23	38 et 39	À côté du gymnase de l’école Buffon 44, rue Buffon
24	40	À côté de l’école Reine Henriette maternelle 10, rue Gay Lussac
25	41	À côté de l’école Reine Henriette maternelle 120, rue Saint Denis
26	42, 43, 44	À côté des écoles Ambroise Paré maternelle et élémentaire 9/11, rue Youri Gagarine
27	45 et 46	À côté de l’école Marcelin Berthelot élémentaire A et B 100, boulevard de Valmy
28	47	À côté de l’école Marcelin Berthelot maternelle 12, rue Alexis Bouvier
29	48	À côté de l’école Charles Perrault maternelle 169, rue Henri Dunant

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE COLOMBES

<b>Emplacements <u>FACULTATIFS</u> (affichage électoral dans le reste de la commune)</b>		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	2	Entrée de ville avenue Henri Barbusse/avenue Anatole France
02	3	Près de la gare de Colombes sous le viaduc
03	6	Près de la gare de la Garenne-Colombes, rue Pierre Brossolette (côté voie ferrée)
04	14 et 15	Place Jean Wiener
05	22 et 23	Près de la gare du Stade/square Place de la gare
06	26	Le long du parc caillebotte (face à l’entrée du parking Leclerc)
07	28,29,30,31	À côté du n°559 de la rue Gabriel Péri
08	32 et 33	À côté de l’école Buffon maternelle 237, rue des Gros Grès
09	34 et 35	Avenue de l’Europe à hauteur De l’Eglise
10	36 et 37	Angle rue de l’égalité et rue Youri Gagarine
11	38 et 39	À côté de l’école Buffon 3 et 5, rue des Canibouts
12	42,43,44	À côté du gymnase Ambroise Paré 140, rue Saint Denis
13	32 et 33	Près de la Mairie de proximité Aragon, 24 place Aragon

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE COURBEVOIE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01	1 et 2	Ancienne mairie – place de l’hôtel de Ville
02	3 et 4	Ecole maternelle la Farandole – 2 Villa de la Musique
03	5 et 6	Ecole maternelle L. H. Allié – 25 rue de Colombes
04	8	Gymnase Dallier – 10 bld St Denis
05	9	Ecole maternelle Sonia Delaunay – 1 rue de la Montagne
06	10 et 11	Ecole élémentaire Marcel Achard – 39 rue Victor Hugo
07	12	Ecole élémentaire Jean de la Fontaine – 26 rue Victor Hugo
08	18	Ecole maternelle Saint Exupéry – 20bis rue de Bezons
09	13, 14 et 15	Ecole élémentaire André Malraux – 11 rue Louis Blanc
10	16 et 17	Ecole maternelle Jules Verne – 26 rue d’essling
11	19, 20 et 21	Ecole élémentaire Guynemer – 16/24 rue Carnot
12	22	Maison des Associations – 12 square Henri Regnault
13	23 et 30	Ecole élémentaire Alexandre Dumas – 13 rue de Rouen
14	24	Ecole élémentaire Pierre de Ronsard – 3 chemin Pierre de Ronsard
15	25 et 26	Ecole mixte Rodin – 2 allée Auguste Rodin
16	27	Ecole maternelle les Fauvelles – 6 chemin des Ecoliers
17	28 et 29	Ecole élémentaire Jean de la Bruyère – 8 chemin des Ecoliers
18	31	Maison des Associations – 73 rue Gaultier
19	32 et 33	Ecole maternelle Françoise Dolto – 19-25 rue Deschanel (Square Normandie)
20	34, 35, 37 et 55	Ecole élémentaire Anatole France – 70 rue Armand Silvestre
21	36	Ecole élémentaire Logie – 12 rue du Cayla
22	38 et 39	Ecole maternelle Théophile Gaultier – 182 bld St Denis
23	40	Ecole maternelle Alphonse Daudet – 1/3 rue Fallet
24	41	Ecole maternelle Alphonse Daudet Annexe – 2 rue Fallet
25	43 et 44	Ecole mixte Mermoz – 321 bld St Denis
26	42, 45, 46 et 47	Ecole élémentaire Armand Silvestre – 186 rue Armand Silvestre
27	48	Centre culturel Villebois Mareuil – 86 rue Armand Silvestre
28	49, 50, 51 et 52	Centre omnisports Dr Jean Blot – 21 rue Pierre Brossolette
29	7, 53 et 54	Ecole élémentaire Lamartine – 62 rue Jean Pierre Timbaud

**Emplacements FACULTATIFS** (affichage électoral dans le reste de la commune)

N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Canton 12	Gare de Bécon les Bruyères
02	Canton 12	Rue Madiraa face au n°4, côté gare de Bécon
03	Canton 12	Place Jean Mermoz
04	Canton 12	4 rue Adolphe Lalyre (école maternelle Watteau)
05	Canton 12	70 boulevard Saint Denis
06	Canton 12	1 bld Aristide Briand (Ecollectif)
07	Canton 12	Rue de l'Hôtel de Ville (face mairie, côté square)
08	Canton 12	Rue de l'Alma (terre-plein devant le n°48)
09	Canton 12	Place Charras (terre-plein face rue de Bezons)
10	Canton 13	20 bld de la Mission Marchand (école maternelle Alfred de Musset)
11	Canton 13	Place des trois frères Leboeuf
12	Canton 13	Angle des rues Ségoffin et Aboukir
13	Canton 13	52 rue de Strasbourg (gymnase des Renardières)
14	Canton 13	12/14 rue du Général Audran



## LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

### COMMUNE DE FONTENAY-AUX-ROSES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	École élémentaire du Parc – 6 avenue du Parc (BV1)
02	2	Salle Place de l’Église – 3 place de l’Église (BV 2)
03	3	École maternelle Jean Macé – 2 avenue Jeanne et Maurice Dolivet (BV3)
04	4	Accueil de loisirs Pierre Bonnard – 5 rue de l’Avenir (BV4)
05	5	École maternelle Scarron – allée des Lilas (BV5) et (BV6)
06	6	Groupe scolaire de la Roue – avenue Gabriel Péri (BV7) et (BV8)
07	7	Maison de quartier des Paradis – 8-12 rue Paul Verlaine (BV9)
08	8	Gymnase Jean Fournier – 7 rue des Potiers (BV10)
09	9	Salle Meyer, Maison de l’Économie et de l’Emploi – 23-25 avenue Lombart (BV11)
10	10	Centre La Fontaine – 12-14 rue La Fontaine (BV12)
11	11	Groupe Scolaire des Ormeaux – 8 rue des Ormeaux (BV16) et (BV17) – (entre l’entrée maternelle et primaire)
12	12	École maternelle des Renards – 26 avenue Raymond Croland (BV15)
13	13	Groupe scolaire des Pervenches – rue des Pervenches (BV16) et (BV17) – (entre l’entrée maternelle et primaire)

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Place de la Gare
02		rue Boucicaut – parvis de la Mairie
03		Place du Château Sainte-Barbe – devant la médiathèque
04		avenue Gabriel Péri – le long de l’Église des Blagis

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE GARCHES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES : 7 Emplacements</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	Mairie	Avenue du Maréchal Leclerc, à hauteur du n° 2
02	Mairie	Avenue du Maréchal Leclerc, à hauteur du n° 2
03	Maternelle St Exupery	Grande Rue, à hauteur du n° 22
04	Maternelle St Exupery	Grande Rue, à hauteur du n° 22
05	Primaire Pasteur	Rue de Suresnes, à hauteur du n° 13
06	Maternelle Ramon	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n° 66
07	Centre Loisirs Cité R.Poincaré	Angle de l’allée des Haras et de l’allée de la Marche
08	Primaire Ramon	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n° 66
09	Maternelle Ramon	Rue du Docteur Debat, à hauteur du n° 66
10	Médiathèque	Grande Rue, à hauteur du n° 86
11	Médiathèque	Grande Rue, à hauteur du n° 86
12	Collège Bergson	Rue du 19 Janvier, à hauteur du n° 73
13	Primaire Pasteur	Rue de Suresnes, à hauteur du n° 13
14	Collège Bergson	Rue du 19 Janvier, à hauteur du n° 73

<b>Emplacements FACULTATIFS : 8 Emplacements</b>		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Place de la Gare, à hauteur du n° 160 boulevard du Général de Gaulle
02		Rue Pasteur, à hauteur du n° 21
03		Rue Athime Rué, à l’angle de la rue du 19 Janvier
04		Rue du 19 Janvier, à hauteur du n° 60 bis (domaine des 4 Vents
05		Rue des Suisses, à l’angle de la rue de Buzenval
06		Rue de la Porte Jaune, à l’angle de la rue de Buzenval
07		Rue de la Porte Jaune, à l’angle de la rue du 19 Janvier (parking municipal)
08		Rue de Suresnes, à l’angle de la rue des 4 Vents (cimetière municipal).

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE : GENNEVILLIERS

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	01	177 avenue Gabriel Péri
02	02	13 rue des petites Murailles
03	03 & 04	15 rue des Petites Murailles
04	05	Rue de la Couture d’Auxerre devant l’école Kergomard
05	06	27 rue de la Couture d’Auxerre
06	07 & 08	Rue de la Couture d’Auxerre
07	09	1 rue pasteur
08	10&11	22 rue Julien Mocquard
09	12	21/23 rue Victor Hugo
10	13	Angle des rues du 19 mars 1962 et P.V Couturier (Côté impair)
11	14	Angle des rues du 19 mars 1962 et P.V Couturier (Côté pair)
12	15 & 16	62 rue PV Couturier
13	17 & 19	81 rue Henri Barbusse
14	18	13/15 rue Emile Zola
15	20	9 boulevard JJ Rousseau
16	21	14 rue Jean Perrin
17	22	Voie de desserte, le long du stade Lilian Turam
18	23	8 rue Jean Perrin
19	24 & 25	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker
20		
21		
22		
23		
24		
25		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Angle de la rue Imola et Bergkamen
02		32-34 avenue Chandon
03		2 rue de la Baneza
04		Place Indira Gandhi
05		Rue Jules Dumien
06		36 rue du Puits Guyon
07		Angle bld Calmel et rue de la Couture d’Auxerre
08		9 à 13 rue Marcel Lamour
09		Rue de la Libération
10		Face rue Jack London
11		Rue Roger Martin du Gard, face rue Jules Valles
12		Place Jean Grandel
13		Rue Pierre Timbaud

## LISTE DES BUREAUX DE VOTE DE LA VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Bureau de vote	Libellé	Adresse
1	Centre administratif municipal (ALGECOS)	47, rue du Général Leclerc
2	Palais des arts et des congrès d'Issy 1	25, avenue Victor Cresson
3	Palais des arts et des congrès d'Issy 2	25, avenue Victor Cresson
4	Espace jeunes Anne Frank	15, rue Diderot
5	Espace Savary	4, rue du Général Leclerc
6	Ecole élémentaire Voltaire	1, rue Maurice Champeau
7	Ecole Saint-Exupéry	12, rue Eliane Jeannin-Garreau
8	Ecole maternelle Renan (préau)	23, rue Ernest Renan
9	Ecole maternelle Renan (réfectoire)	23, rue Ernest Renan
10	Maison des Hauts d'Issy 2	16, rue de l'Abbé Derry
11	Ecole élémentaire La Fontaine	17, rue de l'Abbé Derry
12	Ecole Justin Oudin 1	2-4, allée Lucie Aubrac
13	Ecole Justin Oudin 2	2-4, allée Lucie Aubrac
14	Gymnase Alain Mimoun 1	Rue Rabelais
15	Ecole maternelle Anatole France (salle polyvalente)	1, boulevard Rodin
16	Ecole maternelle Anatole France (hall d'accueil)	1, boulevard Rodin
17	Ecole maternelle Claude Boujon	3, rue des Acacias
18	Ecole élémentaire Jules Ferry 1	3, rue Jules Ferry
19	Ecole élémentaire Jules Ferry 2	3, rue Jules Ferry
20	Gymnase Jacques Goddet 1	237 rue Jean-Jacques Rousseau
21	Gymnase Jacques Goddet 2	237 rue Jean-Jacques Rousseau
22	Ecole maternelle Les Ponceaux 1	18/20, rue de Meudon
23	Ecole maternelle Les Ponceaux 2	18/20, rue de Meudon
24	Ecole élémentaire Saint-Germain	26, avenue Jean Monnet
25	Ecole élémentaire Les Epinettes (atelier)	38 bis, rue d'Erevan
26	Ecole maternelle Les Epinettes (réfectoire)	7, rue Honoré Fragonard
27	Ecole élémentaire Les Epinettes (salle polyvalente)	3, rue Honoré Fragonard
28	Ecole maternelle Paul Bert	9, rue Paul Bert
29	Ecole maternelle du Colombier 1	12/14, Cours Saint Vincent
30	Ecole maternelle Chabanne	53/55, rue Pierre Poli
31	Espace Andrée Chedid	60, rue du Général Leclerc
32	Palais des arts et des congrès d'Issy 3	25, avenue Victor Cresson
33	Ecole maternelle Les Varennes	21, villa Marguerite
34	Maison des Hauts d'Issy 1	16, rue de l'Abbé Derry
35	Gymnase Alain Mimoun 2	Rue Rabelais
36	Ecole Robert Doisneau	26, rue Jacques-Henri Lartigue
37	Ecole élémentaire Jules Ferry 3	3, rue Jules Ferry
38	Ecole Les Ajoncs 1	31, rue du Docteur Lombard
39	Ecole maternelle Jules Ferry	13, rue Jules Ferry
40	Ecole élémentaire Voltaire (réfectoire)	1, rue Maurice Champeau
41	Ecole Marie Marvingt	19, rue Vaudétard
42	Ecole Le Petit Train Vert	23, rue Eugène Atget
43	Ecole Les Ajoncs 2	31, rue du Docteur Lombard
44	Ecole du Colombier 2	12/14, Cours Saint Vincent
45	Ecole Louise Michel 1	34-36, rue du Docteur Zamenhoff
46	Ecole Louise Michel 2	34-36, rue du Docteur Zamenhoff
47	Ecole des Chartreux	40, rue de Champ Chardon

*L'ensemble des bureaux de vote de la commune constitue désormais un canton unique, le canton n°15 "Issy-les-Moulineaux".*

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE LA GARENNE-COLOMBES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Mairie – Salle des Mariages 68 boulevard de la République
02	2	Ecole Maternelle Voltaire 44 rue de l’Aigle
03	3	Ecole Élémentaire Voltaire 39 rue Sartoris
04	4	Collèges des Vallées 103 avenue du Général de Gaulle
05	5	Foyer des Arts et Loisirs 12 avenue Foch
06	6	Ecole Élémentaire Jean Jerphanion 38 rue de Plaisance
07	7	Foyer des Anciens Garennois Bohn-Cantin 9 rue Gabriel Péri
08	8	Ecole Élémentaire Renan 24 avenue Conté
09	9	Ecole Maternelle René Guest 6 rue des Champs Philippe
10	10	Mairie – Salle Annexe 68 boulevard de la République
11	11	Théâtre de La Garenne-Colombes 22 avenue de Verdun
12	12	Ecole Maternelle Renan 16 rue Fernand Drouilly
13	13	Ecole Sagot Voltaire 39 rue Sartoris
14	14	Ecole Élémentaire André Marsault 48 rue du Moulin Bailly
15	15	Ecole Sainte Geneviève 25 rue d’Estienne d’Orves
16	16	Foyers des Associations Patriotiques 23 rue du Château

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Place de la gare de La Garenne-Colombes
02		Place Rhin et Danube
03		Place de la Colonne
04		Avenue Foch (angle avenue du Général de Gaulle)
05		1/3 bd de la République
06		Place de la Gare des Vallées (clôture SNCF à côté de la passerelle)
07		Rue de Châteaudun, face à la Médiathèque
08		Place du 8 mai 1945 (devant le n° 1 de la résidence des Sycomores sur le trottoir)
09		Avenue du Général Leclerc (entre le pont de la Puce et l’allée St Hubert)
10		Rue Jules Ferry (entre l’entrée du cimetière et le N°86)
11		Place du 11 novembre 1918 (entrée principale du square)
12		Place de Belgique (devant la Tournelle)
13		Avenue Joffre N°37/39
14		Boulevard National (face ancien emplacement Peugeot)
15		Rue Veuve Lacroix (place à l’angle de la rue des Murgers)

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE : LE PLESSIS-ROBINSON

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)			
N°	N°de bureaux de vote	Bureaux de vote	Adresse (emplacements des panneaux)
1	01	Ecole Anatole France-Atrium	Avenue Charles De Gaulle
2	02	Gymnase Anatole France	Rue de la Ferme
3	03	Orangerie	Rue de l’Orangerie
4	04	Groupe scolaire Louis Hachette/Gymnase	Place des Déportés et internés de la résistance
5	05 et 18	Espace omnisport	Avenue Edouard Herriot
6	06 et 19	Groupe scolaire Louis Hachette/Gymnase	Avenue Paul Langevin
7	07 et 08	Groupe scolaire Joliot Curie	Rue du Docteur Lamaze
8	09	Moulin Fidel	Rue du Moulin Fidel
9	10 et 21	Groupe scolaire Henri Wallon	Rue du Capitaine Facq
10	11	Club Henri Sellier	Rue de Malabry
11	12	Groupe scolaire François Peatrik	Rue François Peatrik
12	13	AFPA	Rue de Sceaux
13	14	Groupe scolaire François Peatrik	Avenue de la Résistance
14	15 et 16	Groupe scolaire Jean Jaurès	Rue des Suisses
15	17	Groupe scolaire Louis Pergaud	Rue Louis Pergaud
16	20	Le club	Rue de la Ferme

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse (emplacements des panneaux)
01		Place du 8 mai 1945 - avenue Charles De Gaulle

**Nombre total d’emplacements : 17**

**30 EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES RÉSERVÉS Á L’AFFICHAGE DE LA PROPAGANDE  
ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020**

N°	N° BV	LIBELLÉ DE BUREAU
1	1 et 43	Hôtel de ville : péristyle côté voltaire et Salon Ronsard
2	2	Maternelle Pasteur : 2 rue Jacques Mazaud
3	3 et 4	Élémentaire Françoise Dolto : 7 rue Marius AUFAN
4	5	Maternelle Charles Perrault : 17 rue Chaptal
5	6 et 13	Collège Danton : 77 rue Danton
6	7	Club Ados 2 : 7 rue de l'Aspirant Dargent
7	8 et 20	Élémentaire Anatole France : 73 rue Marius AUFAN
8	9	Pavillon des fêtes : place de Verdun
9	10	Élémentaire Jean de la Fontaine : 53 rue Rivay
10	11	Club de la Planchette : 105 rue du Président Wilson
11	12	Centre de Loisirs Jean Jaurès : 130 rue du Président Wilson
12	14 - 17 et 19	Lycée Léonard de Vinci : 4 avenue Georges Pompidou
13	15 et 16	Palais des Sports Marcel Cerdan : 141 rue Danton
14	18	Maternelle Alfred de Musset : 30 rue Ernest Cognacq
15	21	Conservatoire Maurice Ravel : 33 rue Gabriel Péri
16	22	Maison de l'Enfance Jules Ferry : 116 rue Louis Rouquier
17	23 et 37	Maternelle Jules Ferry : 7 rue Jules Ferry
18	24	Maison de l'Enfance Alsace : 9 rue d'Alsace
19	25	Résidence Lorraine : 2 rue de Lorraine
20	26 et 27	Maison de l'Enfance Gustave Eiffel : 12-14 rue de Lorraine
21	28 et 34	Médiathèque Gustave Eiffel : 111 rue Jean Jaurès
22	29	Complexe Sportif Louison Bobet : 15 rue Pablo Neruda
23	30	Centre de Loisirs Maurice Ravel : 25 rue de Lorraine
24	31	Maternelle Maurice Ravel : 9 Allée Youri Gagarine
25	32 et 33	Élémentaire Jules Ferry : 5 rue Jules Ferry
26	35 - 38 et 39	Groupe scolaire Buffon : 45-47 rue Camille Pelletan
27	36	Centre Culturel l'Escale : 25 rue de la Gare
28	40	Maternelle Saint-Exupéry : 20 rue Collange
29	41	Résidence Wilson : 120 rue du Président Wilson
30	42 et 44	Élémentaire Saint-Exupéry : 24 rue Collange

N°	EMPLACEMENTS FACULTATIFS
1	Place Georges Pompidou
2	Allée Claude Monet
3	Place de la Libération
4	Place du Général Leclerc
5	Place du 8 mai 1945

## LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE MALAKOFF .....

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1/2/3	Ecole Jean Jaurès - 13, avenue Jules Ferry
02	4/5	Maison de la vie associative - 28, rue Victor Hugo
03	6	L’Aquarium centre de loisirs primaire - 3, rue d’Hébécourt
04	7/20	Ecole Georges Cogniot - 7/17, avenue du Maréchal Leclerc
05	8/10/11/12/21	Ecole Guy Moquet - avenue Maurice Thorez
06	9	Maison de quartier Pierre Valette - 3, rue Galliéni
07	13/14/15	Ecole Paul Bert - 108, rue Paul Vaillant Couturier
08	16/22	Ecole Paul Langevin - 13, rue André Rivoire
09	17/18	Ecole Henri Barbusse - 2, rue Jules Guesde
10	19	Foyer Léon Salagnac - 74, rue Jules Guesde
11		Hôtel de Ville - Passage du Nord
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

<b>Emplacements <u>FACULTATIFS</u></b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		
02		
03		
04		
05		
06		
07		
08		
09		
10		



**COMMUNE DE MARNES-LA-COQUETTE  
DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

**Elections Municipales du 15 et 22 mars 2020**

***Emplacements des panneaux électoraux***

**Emplacement obligatoire**

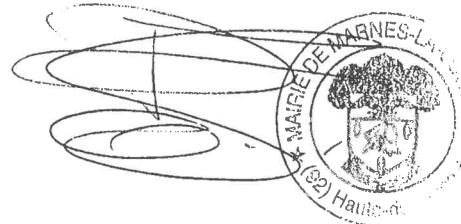
- Place de la Mairie

**Emplacement facultatif**

- Boulevard de la République

**Marnes-la-Coquette, le 31 Janvier 2020.**

**Lora LEVAVASSEUR**



# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE MEUDON

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Mairie – 6 avenue Le Corbeiller
	2	Mairie – 6 avenue Le Corbeiller
02	3	École Jules Ferry – 10 bis avenue Louvois
	4	École Jules Ferry – 10 bis avenue Louvois
03	5	Maternelle du Centre – 12 rue Hérault
	6	Maternelle du Centre – 12 rue Hérault
04	7	Les Sablons
05	8	École Ferdinand Buisson – 7 boulevard des Nations Unies
	9	École Ferdinand Buisson – 7 boulevard des Nations Unies
06	10	Gymnase du Bel Air – 4 rue du Bel Air
	11	Gymnase du Bel Air – 4 rue du Bel Air
07	12	Maternelle des Jardies – 16 rue Lucien Feuchot
08	13	Maternelle Jean de la Fontaine – 21 rue Ernest Renan
09	14	École Maritain Renan – 21 rue Ernest Renan
10	15	Maternelle Charles Desvergnès – 5 boulevard Verd de Saint Julien
11	16	Maternelle Marbeau – 10 rue du Père Brottier
12	17	École Monnet-Debussy – 5 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
13	18	Maternelle Ravel – 1 rue Georges Millandy
	23	Maternelle Prévert – 1 rue Georges Millandy
14	19	Pôle Intergénération – 2 rue Woluwé Saint Lambert
15	20	Gymnase Pierre et Marie Curie – avenue Claude Dalsème
16	21	Gymnase Pierre et Marie Curie – 6 rue Pierre et Marie Curie
17	22	Maternelle Pierre et Marie Curie – 2 rue Pierre et Marie Curie
18	24	École Auguste Rodin – 14 bis rue Michel Vignaud
	25	École Auguste Rodin – 14 rue Michel Vignaud
19	26	Maternelle Curie Saint Exupéry – 1 rue du Commandant Louis Bouchet
20	27	Centre de Loisirs du Val – rue Victor Dodé
21	28	Maternelle Paul Bert – 26 rue des Marais
22	29	École Pierre Brossolette – 25 avenue Henri IV
23	30	Maternelle Charles Perrault – 25 avenue Henri IV
	31	École du Val – 20 avenue Jean Jaurès
	32	Maternelle du Val – 20 avenue Jean Jaurès

<b>Emplacements SUPPLÉMENTAIRES</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		PLACE DE LA GARE VAL FLEURY (Place Henri Brousse) MEUDON
02		PLACE DE LA GARE MEUDON BELLEVUE (avenue du Général Gallieni) MEUDON
03		PLACE DE LA GARE MEUDON (Place du 8 Mai 1945) MEUDON
04		AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE (à proximité du n°2) MEUDON-LA-FORÊT

# LISTE DES EMBLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE MONTROUGE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1,2	32 avenue de la République
02	3,4	35 rue Marcelin Berthelot
03	5,6,7,8	passage Draeger
04	9,10,11,12	57 avenue Henri Ginoux
05	13,14,15,16,	87 avenue Aristide Briand
06	17,18	41 rue Victor Basch
07	19,20,21,22,23	7 rue Boileau
08	24,25,26	103 rue Maurice Arnoux
09	27,28	1 rue Jules Guesde
10	29,30,31,32	22 rue Arthur Auger
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Rue Maurice Arnoux, le long de la faculté dentaire
02		Avenue de la Marne, face au marché
03		Rue Sylvine Candas, angle de l’avenue Jean Jaurès
04		Place Jules Ferry, le long du square, côté pair et angle avec l’avenue du Fort
05		Rue Hippolyte Mulin, le long du stade Jean Lezer, face à la crèche Hippolyte Mulin
06		Rue du 11 novembre, le long de l’immeuble HLM situé entre les rues Pierre Curie et Pasteur
07		Rue Thailheimer, côté I.M.P.
08		Rue Danton, angle rue Barbès
09		Boulevard du Général de Gaulle, au niveau de la crèche
10		Avenue Marx Dormoy (au N° 202)
11		Rue Amaury Duval, à proximité du Centre municipal de santé, et sur le même trottoir

**LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020****COMMUNE DE NANTERRE****HAUTS-DE-SEINE**

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)			
<b>N° BV</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse affichage</b>	<b>n° emplacements</b>
1	Hôtel de ville-salle des congrès, 88 rue du 8 mai 1945	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l’entrée 88 rue du 8 mai 1945	1
2	Hôtel de ville-salle des congrès, 88 rue du 8 mai 1945		
3	Ecole maternelle Victor Hugo , 45 rue Victor Hugo	Côté droit 45 rue Victor Hugo	2
4	Foyer restaurant du square, 6 rue Franklin	Chemin piéton entre square et foyer	3
5	Maison des associations, 11 rue des anciennes mairies	11 rue des anciennes mairies, à droite de l’entrée principale du parc (grilles)	4
6	Villa des Tourelles, 9 rue des anciennes mairies	9 rue des anciennes mairies, entrée du parc, le long de l’allée principale.	5
7	Ecole élémentaire du Centre, 31 boulevard du Midi	Côté droit 31 boulevard du Midi	6
8	Ecole élémentaire Henri Wallon B, 3 rue de Zilina	Côté gauche 3 rue de Zilina	7
9	Ecole élémentaire Henri Wallon A, 3 rue de Zilina		
10	Ecole élémentaire Voltaire A, 39 rue Voltaire	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l’entrée 35 rue Voltaire	8
11	Ecole élémentaire Voltaire B, 39 rue Voltaire		
12	Salle municipale de l’école Voltaire, 39 rue Voltaire	A droite de l’entrée de la salle 39 rue Voltaire	9
13	Centre de loisirs rouget de Lisle, 20 rue Rouget de Lisle	Côté gauche 20 rue Rouget de Lisle	10
14	Ecole élémentaire Joinville, 50 rue Rouget de Lisle	Côté droit 50 rue Rouget de Lisle	11

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)			
<b>N° BV</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse affichage</b>	<b>n° emplacements</b>
15	Ecole élémentaire Balzac, 14 boulevard Balzac	Côté droit 14 boulevard Balzac	12
16	Ecole maternelle Balzac, 4 boulevard Balzac		
17	Salle polyvalente Anatole France, 7 rue Anatole France	En face 7 rue Anatole France	13
18	Ecole primaire Lucie Aubrac, 1 allée de Savoie	En face 1 allée de Savoie	14
19	Ecole élémentaire Paul Langevin, 11 rue Paul Langevin	Côté droit 11 rue Paul Langevin	15
20	Lycée professionnel Paul Langevin, 9 rue Paul Langevin	Côté gauche 9 rue Paul Langevin	16
21	Ecole maternelle France Bloch, 52 boulevard National	Côté droit 52 boulevard National	17
22	Groupe scolaire Abdelmalek Sayad, 56 rue Abdelmalek Sayad	Côté gauche 56 rue Abdelmalek Sayad	18
23	Ecole élémentaire Jules Ferry A, 1 rue des Chailliers	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à gauche de l'entrée  1 rue des Chailliers	19
24	Ecole élémentaire Jules Ferry B, 1 rue des Chailliers		
25	Salle de la mairie de quartier du Mont-Valérien, 207 rue Paul Vaillant Couturier	En face 207 rue Paul Vaillant Couturier	20
26	Collège des Chênevieux A, 20 rue des Chênevieux	Une série de panneaux à gauche de l'entrée 20 rue des Chênevieux	21
27	Ecole maternelle Jules Ferry, 5 rue des Chailliers	Côté gauche 5 rue des Chailliers	22
28	Collège des Chênevieux B, 20 rue des Chênevieux	Une série à l'entrée du parc des Chênevieux côté rue de Suresnes	23
29	Ecole maternelle Romain Rolland, 7 rue Romain Rolland	Côté droit 7 rue Romain Rolland	24
30	Ecole élémentaire Romain Rolland, 5 rue Romain Rolland	Côté droit 5 rue Romain Rolland	25
31	Salle de quartier Romain Rolland, 1 rue Romain Rolland	Côté droit 1 rue Romain Rolland	26

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)			
N° BV	Bureaux de vote	Adresse affichage	n° empla cemen ts
32	Ecole élémentaire Joliot Curie A, 15 rue de la côte des Amandiers	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux sur le parking	27
33	Ecole élémentaire Joliot Curie B, 15 rue de la côte des Amandiers	Rue Sadi Carnot, côté cour	
34	Ecole élémentaire Robespierre, 18 allée Fernand Leger	Côté droit 18 allée Fernand Leger	28
35	Ecole élémentaire Jacques Decour - réfectoire, 2 rue Jacques Decour	Une série de panneaux à gauche de l'entrée Entrée commune (bv35, bv36et bv45)	29
36	Ecole élémentaire Jacques Decour A, 2 rue Jacques Decour	2 rue Jacques Decour	
37	Ecole maternelle La Fontaine, 5 rue de l'Agriculture	Entrée commune pour les 2 postes rue des primevères. Une seule série de panneaux le long des grilles <b>entrée des enfants côté rue des primevères</b>	30
38	Ecole élémentaire La Fontaine, 5 rue de l'Agriculture		
39	Ecole élémentaire des Pâquerettes, 10 rue des Aubépines	Entrée commune pour les 2 postes côté coulée verte, en face Résidence des Lilas. Une seule série de panneaux à droite du portail.	31
40	Ecole maternelle des Pâquerettes, 10 rue des Aubépines		
41	Ecole primaire Pablo Neruda A, 18 rue Pablo Neruda	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l'entrée	32
42	Ecole primaire Pablo Neruda B, 18 rue Pablo Neruda	18 rue Pablo Neruda	
43	Ecole primaire Elsa Triolet, 130 rue Salvador Allende	A droite de l'entrée 130 rue Salvador Allende	33
44	Ecole primaire Pablo Picasso, 75 avenue Pablo Picasso	A gauche du portail d'entrée, Allée des trois musiciens	34
45	Ecole élémentaire Jacques Decour B, 8 rue Jacques Decour	Cf. BV 35 et BV 36	35
46	Ecole maternelle Maxime Gorki, 14 allée de l'Arlequin	Entrée commune pour les 2 postes. Une seule série de panneaux à droite de l'entrée	36
47	Ecole élémentaire Maxime	14 allée de l'Arlequin	

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l'affichage électoral à proximité des bureaux de vote)			
<b>N° BV</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse affichage</b>	<b>n° empla cemen ts</b>
	Gorki, 14 allée de l'Arlequin		
<b>48</b>	Salle de quartier Le Corbusier, 49 esplanade Charles de Gaulle	En face autour partie végétale 49 esplanade Charles de Gaulle	37
<b>49</b>	Groupe scolaire Miriam Makeba, 190 avenue Abdenbi Guémiah	54 Allée Georges Louis Buffon, devant l'entrée de la salle plurivalente (grand et petit portail le long de l'allée Buffon)	38

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)	
Arrière Groupe scolaire Makeba, Boulevard Jacques-Germain Soufflot	39
Entrée du parc rue Maurice Thorez, le long de l'allée principale.	40



NEUILLY-SUR-SEINE

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2020

### Emplacements des panneaux d'affichage

1	Mairie coté gauche - rue Edmond Bloud	Bureau 1 et Bureau 23
2	Ecole des Huissiers - 153 avenue Achille Peretti (trottoir d'en face, sur la place Sainte Foy) <b>affichage recto verso</b>	Bureau 2 et Bureau 31
3	Ecole maternelle Poissonniers entre les n° 5 et 9 – rue des poissonniers	Bureau 3 et Bureau 4
4	CES André Maurois – 43 boulevard d'Argenson	Bureau 5 et Bureau 6
5	Ecoles Saussaye entre les n° 58 et 62 boulevard de la Saussaye	Bureau 7, Bureau 8, Bureau 10, Bureau 11 et Bureau 12
6	Ecole maternelle Gorce Franklin - 73-77 boulevard Georges Seurat	Bureau 9
7	Lycée Pasteur - 21 boulevard d'Inkermann	Bureau 13, Bureau 19, Bureau 20 et Bureau 21
8	Ecole maternelle Michelis - 1 rue Pauline Borghèse	Bureau 16 et Bureau 17
9	Collège Lycée Sainte Croix - 30 avenue du Roule	Bureau 18 et Bureau 26
10	Ecole primaire – 92 avenue Achille Peretti	Bureau 22 et Bureau 30
11	Ecole maternelle Dulud – rue des graviers	Bureau 29 et Bureau 32
12	Ecoles primaires mixte Charcot - 15 / 17 rue de la Ferme	Bureau 37, Bureau 38, Bureau 39 et Bureau 40.
13	Ecole maternelle Charcot - Place de Bagatelle face à la Banque	Bureau 36
14	Lycée de la Folie Saint-James et Collège Théophile Gautier – 37 / 43 rue de Longchamp	Bureau 33 Bureau 34 et Bureau 35
15	Ecole maternelle – 125 avenue Achille Peretti <b>affichage recto verso</b>	Bureau 24
16	Devant la M.J.C. - Place Parmentier	Bureau 25, Bureau 27 et Bureau 28
17	Ecole Sainte Croix – côté impair face au 44 boulevard Victor Hugo <b>affichage recto verso</b>	Bureau 14 et Bureau 15

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ - SERVICE DES ÉLECTIONS

Tél : 01 40 88 89 58 - Fax : 01 40 88 87 39

Hôtel de Ville – 96 avenue Achille Peretti 92522 Neully-sur-Seine Cedex



# LISTE DES EMBLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2019

COMMUNE DE PUTEAUX .....

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Hôtel de Ville – Hall Administratif – 131 rue de la République
02	2	Hôtel de Ville – Bibliothèque Jean d’ORMESSON – Parvis
03	3	Hôtel de Ville – Salle d’audience du Tribunal d’Instance - Parvis
04	4 et 5	École élémentaire – 128 rue Jean Jaurès
05	6	École Parmentier – 23 rue Auguste Blanche
06	7 et 8	École de la Pyramide – 9 rue Francis de Pressensé
07	9	Conservatoire Jean-Baptiste Lully – 5 rue Francis de Pressensé
08	10 et 11	École Maternelle Benoît Malon – 7 et 8 rue Collin
09	12	Espace Jeunes – 5 rue Auguste Blanche
10	13	Arche de Noé – 29 rue Godefroy
11	14 et 15	Maternelle des Deux Coupoles – 19/29 rue Jean-Jaurès
12	16 et 17	École Maternelle de la Rotonde – 10 rue Paul Lafargue / Arago
13	18	Gymnase des Platanes – 43 rue Delarivière Lefoullon
14	19	École élémentaire République – 74 rue de la République
15	20	École Maternelle République – Cours Maréchal Leclerc
16	21 et 22	Maternelle Défense 2000 – 23 rue Louis Pouey
17	23	Maternelle Marius Jacotot – 4 rue Charles Lorilleux
18	24 et 25	Préau et école élémentaire Marius Jacotot – 6 rue Charles Lorilleux
19	26	Académie de la Danse – 10 rue Cartault
20	27 et 28	Maternelle de l’Ancien Couvent – 21 avenue Gutenberg
21	29	Espace Jules Verne – 4 rue Marcelin Berthelot
22	30	Maternelle Félix Pyat – 12 rue Félix Pyat
23	31 et 32	École des Bergères – Hall – 29 rue du Moulin
24		École des Bergères – Théâtre – 103 avenue du Général de Gaulle
25	33	Palais de la Culture – 19 rue Chantecoq
27		
28		
29		
30		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Les Fontaines – Espace Vert – rue Marcelin Berthelot
02		Parking – Face Résidence des Rosiers – rue des Fontaines
03		Rue de la République / angle rue Bernard Palissy
04		Face Gare de Puteaux
05		Annexe Marius Jacotot – Résidence Lorilleux
06		Face au 2 rue Bellini – Espace Vert
07		Square Léon Blum – Immeuble Le France – Espace Vert
08		Bellerive – 34 quai de Dion Bouton
09		Résidence Rives de Seine – angle rue Parmentier / quai de Dion Bouton
10		Avenue Georges Pompidou
11		Résidence Vieille Église – 56/58 rue Voltaire

# **AFFICHAGE ELECTORAL RUEIL-MALMAISON**

AU 18 décembre 2019

## **RUEIL-MALMAISON**

1 – HOTEL DE VILLE (côté bd Foch)
2 - ECOLE JULES FERRY (Place de l'Eglise)
3 – GROUPE SCOLAIRE CAMUS-ANDERSEN (côté Boulevard de l'hôpital Stell)
4 - ECOLE TUCK STELL maternelle (rue André Lachaud)
5 - ECOLE TUCK STELL primaire (rue Prudent Neel)
6 - ECOLE CHARLES PERRAULT (rue Gabriel Fauré)
7 – ECOLE DES TRIANONS (15 rue Cramail)
8 – ECOLE CLAUDE MONET (29 rue Guy de Maupassant)
9 – ECOLE JEAN MOULIN (côté rue des deux gares)
10 - ECOLE DES BONS RAISINS (côté rue des Folies)
11 – ECOLE ROBESPIERRE (Place du 8 mai 1945)
12 – ECOLE GEORGE SAND (côté rue George Sand)
13 – ECOLE GEORGE SAND (côté rue Eugène Labiche)
14 – ECOLE JEAN DE LA FONTAINE (rue F.N. Philibert)
15 – ECOLE PASTEUR (côté rue des 18 Arpents)
16 – ECOLE PASTEUR (côté rue Paul Olivier, grille jardin expérimental)
17 – ECOLE ALPHONSE DAUDET – (Rue Dumouriez, grille square « le verger de Buzenval »)
18 – ECOLE DES BUISSONNETS (côté rue Henri Dunant)
19 – ECOLE DES BUISSONNETS (côté maternelle)
20 – COLLEGE DE LA MALMAISON (Avenue du Château de la Malmaison)
21 – ÉCOLE MALMAISON Primaire (Avenue Napoléon Bonaparte)

**21 EMPLACEMENTS OBLIGATOIRES**

## **RUEIL-MALMAISON**

1 – RUE DES FRERES LUMIERES (grille square Lagauche)
2 – PLACE RICHELIEU
3 –RUE GALLIENI (grille square angle Galliéni et Jourdain)
4 –MARCHE DES GODARDES (côté av. Président Pompidou)
5 – RUE CAMILLE SAINT SAENS (contre allée de Colmar / d'Estienne d'Orves)
6 – RUE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE (grille I.F.P. face entrée parc de Bois Préau)
7 – AVENUE DE VERSAILLES (crèche Cognacq-Jay)
8 – ROUTE DE L'EMPEREUR (grille du Collège Jules VERNES)
9 – PLACE HENRI REGNAULT (Grille du marché)
10 – RUE CARREY DE BELLEMARE (à côté de l'école Ch. Péguy)
11 – RUE DES MAZURIERES
12 – CHEMIN DES PINCES VINS (à hauteur de la résidence. Des Pincés Vins)
13 – BOULEVARD BELLERIVE (à hauteur du club nautique)

**13 EMPLACEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**NOMBRE TOTAL D'EMPLACEMENTS : 34**

# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE : **SAINT-CLOUD**

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	place Charles de Gaulle (sur les grilles de l’Eglise)
02	2-3-4	Ecole Elémentaire du Centre (4, rue des Ecoles)
03	5	Centre aéré Gounod (9, rue Gounod)
04	10- 11- 12	Ecole Elémentaire Montretout (5, rue René Weill)
05	8-9	Ecole Maternelle Louis Pasteur (8, rue de Garches)
06	13 – 14 – 15 - 16	Ecole Elémentaire du Val d’Or (8, rue Michel Salles)
07	19 - 20 – 21	Ecole Elémentaire Coteaux (41, avenue Bernard Palissy)
08	17 - 18	Ecole Elémentaire Fouilleuse (1, avenue de Fouilleuse)
09	6 - 7	Jardin des Avelines (60, rue Gounod)

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
10		place Santos Dumont (coté gare des Coteaux – sur les grilles)
11		place Henri Chrétien (le long de la crèche « La Farandole »)
12		Monoprix (côté avenue du Maréchal Foch)
13		rue Pozzo di Borgo (sortie gare de Saint-Cloud)
14		Centre Culturel des 3 Pierrots (6-8 rue du Mont-Valérien)
15		boulevard Sénard (le long des grilles du stade des Coteaux)
16		quai Carnot (gare routières/TVS- sur les barrières St-Georges)

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

SCEAUX

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1	HOTEL DE VILLE	122 rue Houdan	Sceaux
2	ECOLE MATERNELLE DU CENTRE	7 rue Marguerite Renaudin	Sceaux
3	ECOLE ELEMENTAIRE DU CENTRE	6 rue Marguerite Renaudin	Sceaux
4	LOCAUX D'ACTIVITÉS	20 rue des Imbergères	Sceaux
5	ANCIENNE MAIRIE	68 rue Houdan	Sceaux
6	HALLE DES BLAGIS	6 place des ailantes	Sceaux
7	HALLE DES BLAGIS	6 place des ailantes	Sceaux
8	ECOLE DU PETIT CHAMBORD	2 allée de Trévisé	Sceaux
9	CENTRE ACCUEIL MATERNEL des CLOS ST MARCEL	46 avenue de la Gare	Sceaux
10	LOCAUX D'ACTIVITÉS	20 rue des Imbergères	Sceaux
11	ANCIENNE MAIRIE	68 rue Houdan	Sceaux
12	ECOLE DU PETIT CHAMBORD	2 allée de Trévisé	Sceaux
13	ECOLE ELEMENTAIRE DES BLAGIS	2 place des Ailantes	Sceaux
14	ECOLE MATERNELLE DES CLOS st MARCEL	46 avenue de la Gare	Sceaux

BUREAU DE VOTE CENTRALISATEUR

HOTEL DE VILLE  
 122 rue Houdan

**Pôle relation au citoyen  
Population et citoyenneté**

**Affaire suivie par : Sylvie GOIRAND**  
**Objet : emplacement affichage électoral/ Elections municipales**

Le 15 janvier 2020,

BUREAU N° 1

en face de l'hôtel de Ville  
rue Houdan

BUREAUX N° 2 – N° 3 – N° 4 – N° 10

rue Hippolyte Boulogne

BUREAUX N° 5 – N° 11

rue de Penthhièvre

BUREAUX N° 6 – N° 7 – N° 13

1 place des Ailantes  
près de l'entrée des écoles

BUREAUX N° 8 – N° 12

2 allée de Trévisse

BUREAUX N° 9 – N° 14

face au 44/46 avenue de la Gare

  
Philippe LAURENT  
Maire



# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE SEVRES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1	Sèvres Espace Loisirs 47/49, Grande Rue
02	16	L’Esc@le 51, Grande Rue
	2, 12	Ecole Elémentaire Gambetta – Réfectoire 53, Grande Rue
03	3	Ecole Maternelle du Parc Cheviron Salle de Restauration 40, rue du Parc Cheviron
04	4,5 et 6	Ecole Elémentaire Croix-Bosset 14, rue Croix-Bosset
		Ecole Maternelle Croix Bosset 14, rue Croix Bosset
05	7	Villa Beauregard 69, rue Brancas
06	8	Salle Alphonse Loubat 9, Grande Rue (8 avenue de la Cristallerie)
07	9,11	Salle Polyvalente 11, route de Gallardon
08	10	Ecole Elémentaire des Bruyères- Réfectoire 12, route du Pavé des Gardes
09	14	Stade des Fontaines 12, rue Albert Dammouse
10	13,15	Ecole Elémentaire Gambetta B - Hall 2, rue Victor Hugo

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		Rue Riocreux (face au N°1)
02		Gare de Sèvres – Rive Gauche
03		Rue de la Garenne – Route du Pavé des Gardes
04		Place de la Libération

# LISTE DES EMBLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

## COMMUNE DE SURESNES

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01	1 - Salle des Fêtes	2 ter du Carnot
02	2 - Ecole Jules Ferry	12 rue Jules Ferry
03	4 - Ecole Honoré d’Estienne d’Orves	47 rue Carnot
04	6 - Ecole du Parc	36 rue du Docteur Magnan
05	8 - Ecole Maternelle République	7 rue du Chemin Vert
06	10 - Ecole Marcel Mouloudji	10/12 rue de Sèvres
07	11 - Ecole Maternelle Saint-Exupéry	77 rue de Verdun
08	14 - Ecole Berty Albrecht	Ecole Berty Albrecht
09	16 - Ecole Madeleine	Face au 11 rue du Cdt Rivière
10	18 - Ecole Robert Pontillon	6 rue du Capitaine Ferber
11	20 - Salle Associative des Chênes	Angle rue du Prof. Louis-René Nougier et de la rue des Bas Roger
12	21 - Salle Associative Marcel Legras	Face au 28 rue de la Liberté
13	22 - Ecole de Cottages	32 rue des Cottages
14	24 - Centre de Loisirs Gaston Hénique	6 chemin de la Motte
15	25 - Ecole des Raguidelles	1 chemin des Roses
16	27 - Ecole Maternelle Edouard Vaillant	10 avenue Edouard Vaillant
17	28 - Ecole Elémentaire Edouard Vaillant	6 avenue Edouard Vaillant
18	29 - Ecole Elémentaire Jean Jaurès	6 avenue Edouard Vaillant
19	31 - Ecole Maternelle Wilson	2 av. d’Estournelles de Constant

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
N°	Bureaux de vote	Adresse
01		23 avenue Georges Pompidou
02		Stade Jean Moulin (Clôture)
03		Parc du Château (Clôture)





# LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE VAUCRESSON

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01	1	Avenue Jean-Salmon-Legagneur
02	2	Avenue Jean-Salmon-Legagneur
03	3	1 rue de l’église
04	4	15 allée des Grandes Fermes
05	5	Allée du Collège
06	6	3 rue Victor Duret
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01		12 boulevard de Jardy
02		Boulevard de la République – angle rue Émile Testu
03		Avenue de Villepreux – angle avenue Foch
04		Place de l’église – angle rue de la Feuillaume
05		Rue de Cazes (en face du commerce Super U)
06		129-131 avenue de la Celle Saint-Cloud
07		Place du général Leclerc (côté CRS)
08		Boulevard de la République (square de la Croix Blanche)
09		
10		

## LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020

COMMUNE DE ...VILLE D’AVRAY

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
<b>01</b>	<b>1 à 9</b>	<b>15 rue de la Ronce</b>
<b>02</b>		
<b>03</b>		
<b>04</b>		
<b>05</b>		
<b>06</b>		
<b>07</b>		
<b>08</b>		
<b>09</b>		
<b>10</b>		
<b>11</b>		
<b>12</b>		
<b>13</b>		
<b>14</b>		
<b>15</b>		
<b>16</b>		
<b>17</b>		
<b>18</b>		
<b>19</b>		
<b>20</b>		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
<b>01</b>		<b>198 Rue de Versailles</b>
<b>02</b>		<b>1 Rue de Saint-Cloud</b>
<b>03</b>		<b>Du 8 au 12 Rue de Marnes</b>
<b>04</b>		<b>12 Rue de Sèvres</b>
<b>05</b>		
<b>06</b>		
<b>07</b>		
<b>08</b>		
<b>09</b>		
<b>10</b>		

**LISTE DES EMPLACEMENTS D’AFFICHAGE ELECTORAL 2020**

COMMUNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE

<b>Emplacements OBLIGATOIRES</b> (réservés à l’affichage électoral à proximité des bureaux de vote)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01	1	Mairie, devant la façade ouest
02	2	Avenue de Verdun, devant le Centre Administratif
03	3	Espace Pierre Brossolette, 3 rue Pierre Brossolette
04	4 et 5	Groupe Scolaire Fond de la Noue, devant le pavillon du gardien
05	6 et 14	Groupe Scolaire Coubertin, à l’entrée du Groupe Scolaire
06	7	Angle Boulevard Charles de Gaulle et mail Marie Curie, à hauteur du Centre socio-culturel « Le Nouveau Monde »
07	8 et 9	Groupe Scolaire Jean Moulin, devant la maternelle Jean Moulin
08	10	Groupe Scolaire Jean Moulin, devant l’école primaire Jean Moulin A
09	11	Centre Municipal de Loisirs, 74 rue de la Fosse aux Astres
10	12	Ecole Sonia Delaunay, rue Paul Signac
11	13	Ecole maternelle Jean Jaurès, avenue Jean Jaurès
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

<b>Emplacements FACULTATIFS</b> (affichage électoral dans le reste de la commune)		
<b>N°</b>	<b>Bureaux de vote</b>	<b>Adresse</b>
01		Quai Sisley, devant le n°15
02		Boulevard Charles de Gaulle, devant le n°37
03		Avenue de la Paix, angle de l’avenue de Verdun
04		Rue du Haut de la Noue, devant le n°1
05		Parc des Chanteraines, avenue du Ponant, à hauteur du n°1 de la rue Paul Signac
06		Parking Villerenne : carrefour avenue du Ponant et rue Madame de Nanteuil
07		Passage des écoles, Boulevard Gallieni
08		
09		
10		